

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020 A 20H00

**PRESENTS :** Messieurs TCHOBDRENOVITCH Robert, ESPITALIER Vincent, LABBAYE Bernard, GRAFFOULIERE Daniel, MONTAGNE Thomas, TREMELO Michel, CHOTARD Stéphane, GONZALEZ Patrick,  
Mesdames VITALE Bernadette, GIMENEZ Anne-Marie, MARQUAIRE Danielle, DE LUZE Laurence, DUPONT Gwenaëlle, MABY Danièle, REBOUL Odile

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Danièle MABY

-----

### **Mise en place du conseil municipal suite à l'élection du 15 mars 2020.**

Monsieur Vincent ESPITALIER, doyen des conseillers, assure la présidence jusqu'à l'élection du Maire.

#### **1) ELECTION DU MAIRE**

Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH propose sa candidature.

POUR : 13

BULLETS BLANCS : 2

**Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH est élu Maire de la commune.**

Monsieur le Maire prend la présidence de la séance.

#### **2) ELECTION DES ADJOINTS**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le nombre des adjoints fixé à quatre est maintenu.

Madame Bernadette VITALE propose une liste composée de 4 candidats.

POUR : 13

BLANCS : 2

Madame Bernadette VITALE, Monsieur Bernard LABBAYE, Madame Anne-Marie GIMENEZ, Monsieur Vincent ESPITALIER sont élus maires-adjoints.

Monsieur le Maire précise que deux conseillers municipaux délégués sont nommés : madame DE LUZE, pour la communication et monsieur GRAFFOULIERE pour l'urbanisme et le suivi PLU.

#### **3) CHARTRE DE L'ELU**

Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l'élus sur les devoirs et obligations des conseillers municipaux. Un exemplaire est remis à chacun des conseillers.

#### **4) DELEGATION DE D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL AU MAIRE**

Le conseil municipal a la possibilité de déléguer au Maire 29 attributions limitativement énumérées dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération prévoyant ces attributions.

Vote à l'unanimité.

Monsieur le maire annonce les dates retenues pour les prochains conseils qui jusqu'à nouvel ordre auront lieu à 20h00, à huis-clos dans la salle du Barry : Mardi 2 juin, Lundi 22 juin, Lundi 6 juillet.

Fin de la séance à 21h00.